

REGLEMENT DE PARTICIPATION AU JEU FACEBOOK – FETE DES MERES – JACKPOT

Article 1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La société M&L Distribution (France) SARL , société à responsabilité limitée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Manosque sous le numéro 317 097 350, dont le siège social est situé ZI St Maurice 04 100 Manosque (ci-après «**Melvita**») organise du 23 Mai 2016 de 8 heures au 29 Mai 2016 22 heures inclus dans les conditions ci-après définies, un jeu gratuit et sans obligation d'achat, « **Découvrez 3 symboles identiques et gagnez un bio coffret hydratation intense !** » (ci-après le « **Jeu** ») depuis la page Facebook Melvita à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/MelvitaFR/> (ci-après le « **Site** »).

Article 2. LES PARTICIPANTS

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure, disposant d'un accès Internet résidant en France métropolitaine (Corse comprise) à l'exclusion des collaborateurs et du personnel de Melvita et de leurs familles respectives ayant participé directement ou indirectement à son organisation (ci-après « Participant(s) »).

Chaque Participant peut tenter de remporter le Cadeau listé à l'Article 5 (ci-après « Désignation du Cadeau »).

Article 3. MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation au jeu se déroulera du 23 Mai 2016 de 8 heures au 29 Mai 2016 22 heures inclus.

Pour valider leur participation au Jeu, les Participants devront pendant cette période procéder aux étapes suivantes :

1. Se connecter sur le site Facebook.com
2. Aller sur l'onglet dédié au jeu sur la page Facebook Melvita
3. Actionner le bouton « Jouer »
4. Actionner le bandit manchot
5. Partager l'opération avec ses amis

Ces étapes valident automatiquement la participation au Jeu. Toute participation se fait par voie électronique à l'exclusion de tout autre moyen. Par conséquent, aucune participation par courrier postal ne sera prise en compte. Toute inscription ne comportant pas l'intégralité des informations requises pour l'inscription sera invalide. La participation pourra s'effectuer jusqu'à la date de clôture soit jusqu'au 29 Mai 22 heures inclus. Une seule et unique participation par personne sera prise en considération (un seul et unique Compte Melvita par personne est accepté). Le Participant s'engage à transmettre des informations exactes. En cas d'infraction à cet engagement, la participation pourra être annulée avec effet rétroactif, sous réserve des autres droits de Melvita. En cas de changement de toute donnée personnelle, le Participant devra communiquer ses nouvelles coordonnées par email à l'adresse suivante contact@melvita.fr

Article 4. DESIGNATION DU GAGNANT

Cinq (1) gagnants désignés par tirage au sort parmi les Participants ayant validé leur participation au Jeu se verront attribuer le Cadeau listé à l'article 5.

Article 5. DESIGNATION DU CADEAU

Les Cadeaux gagnés seront cinq coffrets Hydratation Intense (comprenant 1 trousse, 1 Douche de Pétales Nectar de Roses 250ml, 1 Beurre Corporel Huile de Rosier Muscat 100ml et 1 Mini Crème Mains Rose 30ml) pour cinq gagnants - d'une valeur unitaire de 37€40 soit 187€.

Article 6. REMISE DU CADEAU

Les (1) gagnants seront informés de l'attribution du Cadeau par email (à l'adresse email renseignée au moment de leurs inscriptions ou celle mentionnée ultérieurement au service consommateur en cas de changement) au plus tard le 31 Mai 2016 (18 heures) inclus.

Les gagnants devront impérativement répondre dans un délai de 48 heures après avoir été informé par courriel et indiquer leurs adresses postales.

Les gagnants seront contactés par le Service Clients afin de leur envoyer le Cadeau à l'adresse postale qu'ils auront indiqués.

En cas de retour de l'email ou du courrier postal, pour cause d'adresse erronée et/ou changement d'adresse ou pour tout autre cas fortuit, le gagnant suppléant sera désigné par un nouveau tirage au sort, sans que le gagnant n'ayant pas répondu dans les conditions indiquées ci-dessus ne puisse s'y opposer ou faire une quelconque réclamation.

Melvita ne saurait être tenue pour responsable si une tierce personne intercepte l'email et s'attribue le Cadeau.

Article 7. RESPECT DU REGLEMENT

Toute violation, frauduleuse ou non, établie ou présumée, laissée à l'appréciation raisonnable de Melvita aux dispositions du présent règlement entraînera la radiation d'office du Participant et notamment des personnes qui se seront inscrites plus d'une seule fois ou sous des pseudonymes différents, ou qui auront employé tout autre moyen frauduleux dans le but de fausser leur participation.

Melvita se réserve le droit de faire toutes les vérifications utiles en ce qui concerne l'identité et l'adresse des Participants. Toute indication d'identité ou d'adresse fausses entraîne l'élimination de la participation.

Melvita se réserve, à sa convenance, le droit de radier le(s) Participant(s) n'ayant pas respecté une ou plusieurs des obligations fixées par le présent règlement (fausse adresse email, adresse email multiples pour un même Participant, fraude avérée ...), sans avoir à prévenir le(s) Participant(s) fautif(s).

Melvita se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire.

En cas de fraude ou de tentative de fraude avérée de la part d'un Participant, Melvita se réserve le droit de ne pas lui attribuer le Cadeau, sans préjudice des autres droits de Melvita.

Article 8. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Tout traitement des informations personnelles communiquées dans le cadre de la participation est effectué sous la responsabilité de la société M&L Distribution (France) SARL. Les données personnelles recueillies à l'occasion de la participation (prénom, nom, adresse postale, adresse email, date de naissance) sont nécessaires pour l'attribution du Cadeau. Elles pourront être utilisées par Melvita pour informer les Participants des modalités de remise du Cadeau. Elles seront également utilisées pour l'envoi d'informations et d'offres commerciales sur la marque Melvita aux seules personnes ayant coché le case correspondante (Je souhaite recevoir les offres exclusives de Melvita). Les informations communiquées dans le cadre de la participation vont être enregistrées dans les fichiers de Melvita répertoriant des données à caractère personnel.

Conformément aux dispositions légales, toute personne figurant dans ces fichiers dispose du droit de s'opposer, sur demande et gratuitement, à l'enregistrement dans un fichier des données la concernant envisagé à des fins de direct marketing et d'un droit d'accès et de rectification des dites données, qu'elle peut exercer en s'adressant à l'adresse contact@Melvita.fr ou à l'adresse postale suivante :

M&L Distribution (France) SARL
Service Clients
108 rue de Richelieu 75002 Paris

Article 9. REMBOURSEMENT DES FRAIS

Tout Participant a la possibilité de se faire rembourser les frais de participation au Jeu, dans les conditions ci-après définies.

Sous réserve du respect des conditions fixées ci-après, les frais de la communication locale correspondant à cinq (5) minutes de connexion (tarif de la communication locale heure pleine de l'opérateur téléphonique du Participant) nécessaires au Participant pour déposer ses coordonnées pour participer au Jeu, seront remboursables sur simple demande écrite à l'adresse postale indiquée ci-dessous à raison d'une seule demande par foyer (même nom, même adresse), de même que les frais d'affranchissement de cette demande (sur la base du tarif lent en vigueur 20g).

M&L Distribution (France) SARL
Service Clients
108 rue de Richelieu 75002 Paris

Cette demande devra être envoyée par courrier postal uniquement au plus tard dans les deux mois suivant la date de clôture des participations au Jeu, à savoir le 29 mai 2016 (22 heures) inclus, le cachet de la poste faisant foi. Il est expressément précisé qu'aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne pourra être prise en compte.

Pour être prise en compte, cette demande devra impérativement comprendre :

- Le nom, le prénom, l'adresse postale et l'adresse email du Participant,
- Une photocopie de sa carte d'identité,
- La date et l'heure de sa participation,
- Une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès. Cette photocopie fera office de justificatif de domicile.

Aucune participation ne sera remboursée dans le cas où l'un des éléments ou informations susmentionnés venait à manquer. Toutefois, tout accès au Jeu effectué sur une base gratuite ou forfaitaire (au moyen d'une connexion par câble, ADSL, Wi-Fi ou liaison spécialisée...) ne pourra donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où le fait pour le Participant de se connecter au Site et de participer au Jeu ne lui aura occasionné aucun frais ou débours spécifique.

Par ailleurs, un quelconque remboursement ne peut, par définition, intervenir, que s'il y a eu un débours réel de la part du Participant sous peine de poursuites.

Melvita se réserve le droit d'effectuer toute vérification qu'elle estimerait utile et de demander tout justificatif.

Melvita ne sera pas responsable des frais engagés à l'occasion d'une participation non-valide. En cas de litige, un justificatif d'identité pourra être demandé.

Les frais de connexion et d'affranchissement pour cette demande seront remboursés par chèque exclusivement dans les dix jours (10) suivant la réception de la demande, sur la base du tarif lent « lettre » (20g) en vigueur.

Seul le titulaire de l'abonnement de la ligne téléphonique ou de l'accès Internet (dont les noms et prénom figurent sur la facture jointe) ayant permis l'accès et la participation au Jeu pourra demander le remboursement des frais de participation.

Article 10. LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Melvita ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion de la participation, notamment pour les cas où le Site serait indisponible.

La participation sur le Site implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels, les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau, les risques de perturbation ou encombrement du réseau et les pertes de données. Melvita décline également toutes responsabilités liées aux conséquences de la connexion des Participants.

Melvita ne peut être tenue pour responsable du mauvais fonctionnement du Site pour un navigateur donné et, d'une manière générale, de toute anomalie fonctionnelle informatique ou du réseau Internet. A ce titre, aucun dédommagement ne pourra être demandé par les Participants.

Plus généralement, Melvita dégage toute responsabilité concernant notamment :

- tout dommage occasionné par les services consultés sur le Site et, de manière générale, de toutes informations et/ou données diffusées sur le Site ;
- tout défaut de transmission et/ou de réception de toute donnée et/ou information sur l'internet mobile ;
- toute perte de tout courrier électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée à l'occasion de la participation ;
- tout défaut de fonctionnement de tout logiciel, et notamment du Site ;
- tous dommages ou dysfonctionnements conséquences de tout virus, bug informatique, anomalie et défaillance technique ;
- tout dommage causé à l'ordinateur d'un Participant;
- toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer ou ayant endommagé le système d'un Participant.

Le Cadeau n'est en aucun cas remboursable ou échangeable sous quelque forme et pour quelque cause que ce soit. Aucun échange ne pourra être effectué, que ce soit contre une somme d'argent équivalente à la valeur du Cadeau ou contre un Cadeau ou des produits de même valeur. Des avenants à ce règlement peuvent éventuellement être publiés notamment en cas de force majeure. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. La participation sera annulée en cas de force majeure, sans que les Participants ne soient en droit de réclamer un quelconque dédommagement à ce titre.

Article 11. ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement.

Le règlement sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande par écrit, avant le 11-07-2016, à l'adresse suivante : M&L Distribution (France) SARL, Service Clients, 108 rue de Richelieu 75002 Paris. Les frais postaux occasionnés seront remboursés sur simple demande jointe accompagnée d'un RIB. Le remboursement se fera sur la base d'un courrier simple au tarif lent en vigueur dans la stricte limite d'un remboursement par foyer.

Article 12. LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement, à défaut d'un accord à l'amiable, sera soumis aux tribunaux compétents de Manosque.